Les échos de Montlaux

Bulletin d'Informations municipales

Printemps 2016 numéro 9

Ce bulletin modeste, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien, et de vous informer. Le comité de rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, Nicolas Mezzasalma



Passsage de témoin à la mairie dans la continuité: Après deux ans de mandat, et de belles réalisations, comme la route, le redressement du secrétariat, l'embauche d'un cantonier, la réparation de la station d'assainnissement, les travaux de modernisation bientôt finis de la station de pompage, Jean Péméant s'est trouvé dans l'obligation de donner au Préfet sa démission pour raisons médicales. Il a servi sa fonction avec beaucoup d'énergie, de hauteur, d'implication et le sens du bien public. Il a pallié aux dysfonctionnements des pompes par un travail quotidien pour vous éviter les coupures. Il continuera à travailler avec l'ensemble du

conseil qui reste inchangé et ses connaissances nous seront bien utiles. Nous le remercions tous pour son investissement pour la commnune.

Quand un maire démissionne, ses adjoints perdent automatiquement leur délégation. Le Conseil a donc procédé le 26 avril à l'election du maire et des adjoints. C'est Camille Feller qui a été élue Maire, épaulée par ses adjoints : Violette Raffi-Mottier, Bernard Imbert, Nicolas Mezzasalma.

Le Conseil Municipal vous invite à la cérémonie commémorative le 8 Mai à 11 heures devant le monument aux morts. Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la mairie

Avril est le mois des comptes : En **2015** notre principale réalisation fut la réfection de la route en 6 cm d'enrobé à chaud pour un montant total de 110 000€ HT, subventionné à 30 % par l'état qui rembourse aussi 80% de la TVA ; nous avons complété par un emprunt de 80 000€. Côté fonctionnement nous avons une gestion stricte, mais nous devons toujours payer le chômage de notre ancienne secrétaire.

Au cours de la préparation du **budget de fonctionnement 2016**, nous avons eu le plaisir de constater une hausse des dotations (argent alloué à la commune chaque année par l'état), grâce à la prise en compte de notre recours auprès de l'INSEE, alors que les dotations par habitant diminuent. Nous avons déposé à nouveau des recours pour rétablir un chiffre de population légale au plus proche de la réalité. Nous attendons pour les recettes de fonctionnement : 42 000€ de dotations, 41 100€ d'impôts et 12 000€ de location (logements et salle «Culture et Loisirs »). Pour **les ressources d'investissement** ce sera : les subventions, le prêt, et les taxes locales d'équipement payées sur les permis de construire. Nous avons de nombreuses dépenses obligatoires, comme les frais de scolarité primaire (6 000€), les services incendie (5 400€), la Communauté de Communes (2 700€). Mais aussi le versement des salaires et charges aux agents et indemnités des élus, frais de restauration et garderie scolaire. Côté investissement pour 2016, nous devons mener des travaux d'accessibilité subventionnés par la réserve parlementaire du député, et des travaux de mise aux normes : installation de compteurs généraux et de secteurs de télétransmission, subventionnée à 80 %, nous pensons aussi aménager les abords de la salle « Culture et Loisirs ».

La commission des impôts directs de la commune s'est réunie le 7 avril, en présence du directeur du centre des impôts de Manosque et de deux de ses adjoints. Elle ne s'était pas réunie depuis 2012 et a pour rôle de veiller à l'équité des Moularins devant les taxes d'habitation et foncières. Elle a étudié une cinquantaine de dossiers. Elle a permis de régulariser un certain nombre de situations : remise à jour de la liste des logements vacants, constructions non enregistrées, car la communication entre la DDT, les services de l'urbanisme de Digne et le centre des impôts directs de Manosque doit se faire par la mairie, et cela n'était pas fait par notre ancienne secrétaire. Certains verront la valeur locative de leur logement baisser, d'autres augmenter en fonction de la taille, du confort, et de l'environnement, Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous vous redemandons de renvoyer le formulaire H1 à la mairie. Le travail entrepris sera poursuivi.

Informations municipales

Au cours des conseils, des 24 février, 8 mars, 8 et 26 avril 2015 nous avons pris les **délibérations** suivantes, étant donné le grands nombre de délibérations, nous ferons un feuillet spécial :

Election du maire à l'unanimité : Mme Camille Feller

Vote du nombre d'adjoints : 3

Les **adjoints** élus à l'unanimité sont 1 ier adjointe Violette Raffi-Mottier, 2 ième adjoint Bernard Imbert, 3 ième adjoint Nicolas Mezzasalma.

Délégation donnée au Maire d'aller en justice et de passer des marchés jusqu'à hauteur de 30 000€

Attribution des **indemnités aux élus** :Jean Péméant avait renoncé à une partie de ses indemnités de maire, mais la nouvelle loi ne l'autorisant pas, il convient de délibérer pour fixer désormais l'indemnité brute du maire au taux imposé de 646€, de 228€ pour le 1ier adjoint et de 205€ pour les 2ième et 3ième adjoints, soit une enveloppe mensuelle de 1 285€. Ne disposant que de 4 h d'agent technique et 12 h de secrétariat, pour assurer le fonctionnement de la commune et du service de l'eau, les élus sont souvent mobilisés.

Il est nécessaire de faire réaliser un schéma directeur d'eau potable avec mise à jour des plans des réseaux, diagnostic des infrastructures et recherche des fuites. Après un appel d'offre, c'est l'entreprise Hydrétudes qui est retenue, pour un montant de 14290€ HT, le Conseil sollicite les subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau, pour un montant qui devrait atteindre 80% des dépenses engagées.

Soutien aux associations après avoir étudié les demandes, le conseil accorde : Comité des fêtes : 400€, Bienvenue à Montlaux : 400€, et Coopérative Scolaire : 306€ pour financer en particulier les sorties scolaires.

Signature d'une convention avec le centre de gestion, pour l'adhésion au **service de** remplacements si besoin des agents communaux.

Vote des **taux inchangés** depuis 2012, des 3 taxes : habitation 5% (moyenne départementale 18 %), foncier bâti 14,4%, foncier non bâti 44,9 % des valeurs locatives pour la partie des impôts directement au profit de la commune, pour un montant attendu de 41 011.€.

Le conseil approuve la délégation de compétence au Syndicat d'Electrification04 pour l'installation de rechargement des voitures électriques.

Budgets: Vote des comptes administratifs 2015 (recettes et dépenses réelles) et de gestion (établis par la trésorerie) de la commune, de l'eau et l'assainissement, et du CCAS. (tous les comptes 2015 sont consultables sur le site du Conseil Général)

Vote du report des excédents cumulés au budget 2016 général de la commune 60 087€, et 8590€ à celui de l'eau.

Vote des budgets prévisionnels communaux en équilibre fonctionnement 163 698€ et investissement 123 074€, et de l'eau et assainissement 2016.

La com-com réalisant une étude sur l'état des ressources en eau du Lauzon, Michel Bressand est désigné comme personne ressource.

Infos en bref ... Infos en bref ...

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès le 19 avril de Madame Anne-Marie Langlois –Carletto, qui demeurait à Aco d'Astier depuis plus d'un demi-siècle.

- Vérifier régulièrement votre consommation d'eau pour éviter les mauvaises surprises en fin d'année car il y a des fuites non encore localisées sur le réseau
- Avec l'association **la Poire en Deux** (épicerie solidaire) le CCAS de Montlaux propose des colis d'aide alimentaire ; pour toute information, s'adresser à la mairie.
- La commune est adhérente au CASIC, (Centre d'action sociale intercommunal) ce qui vous permet de faire appel à ses services pour une aide-ménagère ou de petits travaux.
- La commune participe financièrement au centre aéré de St-Etienne les Orgues afin que les enfants de la commune bénéficient des mêmes tarifs que les Stéphanois.
- Le cinéma Le Bourguet de Forcalquier, ne sera plus géré comme depuis 25 ans par l'association de gestion du Cinématographe de Château-Arnoux. Epuisez le crédit de vos cartes d'abonnement avant le 1 juin ou allez les utiliser au cinéma de Château-Arnoux.
- L'association du petit Cruistot, qui a géré la cantine 25 ans s'est dissoute lors de sa dernière assemblée générale.

ANIMATIONS et Agenda

Les derniers **lotos** et **thés dansant** de la saison, organisés par le **Comité des Fêtes** ont connu un vif succès. Le repas des chasseurs, a eu lieu le 23 04, à la salle des fêtes et a réuni 50 personnes

Dimanche **15 Mai concert du jazz trio à 20h30** soirée cabaret organisée par « **Bienvenue à Montlaux** »



Le comité des fêtes vous invite le **samedi 4 juin** à partir de 19 h, à **un repas partagé** sur la place, à l'occasion de la **fête des voisins**. Chacun apporte un plat, une entrée ou un dessert, ses couverts, sa bonne humeur et on partage. Le comité offrira le pain, le vin et l'apéritif et installera les tables sur la place. Ce sera l'occasion de rencontres.

Samedi 28 mai : Spectacle Théâtre-Musique Léthé à 20h30 accueilli par la mairie avec le soutien de la Com-Com.

- Le jeudi 16 juin à 19h, la mairie accueille, une lecture d'archive : Les étrangers pendant la grande guerre, proposée par les archives départementales.
- Samedi 23 juillet : Concert Duo Berretin Tango à 20h30 soirée organisée par « Bienvenue à Montlaux »
- La Fête du Village se déroulera les 30 et 31 Juillet.

Nos jeunes : Passions, projets et parcours des jeunes de jeunes entre treize et 21 ansà vivre dans la commune et nous vous en présentons certains



Noel 2011, il y a 5 ans c'était des enfants

Simon Belval se prépare à devenir conducteur d'engin de chantier en étant interne au lycée à Avignon, il a déjà fait plusieurs stages dans des entreprises locales qu'ils l'ont confortés dans son choix. Après le bac qu'il passera en juin, il pense faire un BTS travaux publics par alternance. Il attend ses 18 ans avec impatience pour passer son permis de conduire.

Lou Belval, après un Bac S obtenu au lycée des Iscles, il a réussi le concours de l'école d'architecture de Marseille. Il y étudie avec plaisir les différentes facettes de ce métier, dans un cursus long de 5 ans. Il rentre à Montlaux le week-end pour fréquenter l'école de musique ce qu'il fait depuis de nombreuses années.

Des champions grandissent Montlaux :

Camille Terry est interne au lycée Esclangon, élève en terminale S et championne d'endurance équestre. Elle a acquis ici la passion des che-

vaux. Après son bac, elle souhaite faire un IUT génie biologique option environnement, pour vivre de sa passion. photo: finale des championnats de france des jeunes chevaux à Uzes, Camille qualifie sur 80 kms, sa jument



Victoire, ½ sang arabe née à l'élevage de l'Urière,

Charles Game Seigneur, évolue en ski alpin sur le circuit régional, national et international dans la catégorie des moins de 14 ans. Ayant remporté la sélection nationale de slalom, il a été un des deux sélectionnés pour représenter la France à la Topolino en Italie, véritable championnat du monde des jeunes. Avec plus de 40 nations représentées.

Charles s'est classé 5eme mondial en slalom et 9ème en géant! Ses résultats lui ont permis d'être présélectionné pour le pôle espoir. Maintenant, au programme, brevet des collèges. ..

Nous adressons tous nos **vœux** de **réussite** à nos candidats au brevet : Charles Gamel, Chloé Terry et Tom Bristau, et au baccalauréat : Anaïs Bonneton, Camille Terry, Simon Belval, Nicolas. Manuele et Hanna Sevennec-Feller

Faisons vivre notre commune :

Ils pratiquent **la vente directe** et vous voyez leurs animaux dans les champs:

Bernard Imbert au Champ de Noyer est éleveur de vaches de race limousines Aubrac, vends des colis d'une dizaine de kilos, qu'il livre lui-même; Daniel Brunet dit **Pom** à la Clémentine, vend son miel sur les marchés.

Nicolas Mezzasalma à Aco d'Astier, vend des colis d'une dizaine de kilos de viande de jeune broutard bovin ou d'agneau tout cela sous vide;

Raymond Pelloux à la Fermette : vends du miel toutes fleurs à la superette de Saint -Étienne-les-Orgues. **Magali** Gony-Fauque, à l'Urière, vous propose la location et pension de chevaux, promenade à poneys, balades en calèche.

Jean-Pierre Pellegrin au Petit Joncas vends ses pommes de terre.

Aux Gypières, **Florentin** Schaal et **Céline** Drouin : vendent des fromages de brebis, sur les marchés, dans les épiceries locales ou des magasins de producteurs; et des colis de viande d'agneaux ou bovin sous vide. A proximité immédiate, **Maya**, vend ses œufs et volailles bio, à la ferme ou sur les marchés en particulier de Cruis.

Chaque vendredi à 15h45, le camion de Serge Gordes vous amène ses provisions place de l'église



De ferme en ferme : Deux épouvantails fabriqués par les enfants de l'école de Cruis sont visibles dans les fermes de Nicolas Mezzasalma Aco d'Astier et à Fontaine Neuve, installés à l'occasion de l'événement « de ferme en ferme » qui a pour but de faire partager la passion des paysans pour

faire connaître leur métier et promouvoir leurs divers produits, qui s'est déroulé partout en France les 23 et 24 04. Ce fut un franc succès chez Nicolas, 35 personnes étaient inscrites pour le Barbecue et une soixantaine ont participé aux animations.



Notre Député à Aco d'Astier

Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

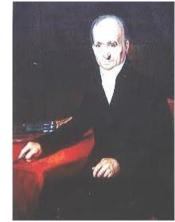
Comment Montlaux a donné son nom à une salle de Chirurgie de l'Hotel-Dieu de Marseille ou comment un enfant trouvé mis en nourrice à Montlaux est devenu Chirurgien en Chef

Renée Jakubowicz bouquiniste à Montlaux, a fait don à la commune d'un livret écrit en 1859, dont le titre est *Le docteur Moulaud, chirurgien en chef de l'Hôtel Dieu de Marseille*. Ce livret de 40 pages est un pur bijou. Il s'agit d'un rapport présenté par Augustin Fabre ¹ devant la Commission administrative des Hospices Publics de Marseille qui dans sa séance du 17 décembre 1859 souhaite « rendre des honneurs publics à la mémoire du docteur Moulaud dont le nom, couronné par cinquante ans de travaux remarquables, a tant d'échos encore dans les hospitaux de Marseille, qui conservent son souvenir précieux à l'égal d'un grand maitre de la science et d'un des meilleurs amis de l'humanité souffrante » ².

En voici quelques extraits. «Le 7 mai 1743, à onze heures du soir, une main inconnue exposa au tour de l'Hôtel-Dieu de Marseille un enfant du sexe masculin, né deux heures auparavant. Il portait dans ses langes avec le nom de Joseph-Thomas, écrit sur une carte à jouer, le roi de carreau, et-divers objets, décrits dans un procès-verbal d'exposition. Cet orphelin fut baptisé le jour même dans l'église des Accoules, sous le nom de Joseph-Thomas des Chapellets de sainte Magdeleine, s'étant trouvé sur lui pour signalement un petit étui en boite d'os refermant des chapelets appelés vulgairement de sainte Magdeleine. Aussitôt après on le fit partir pour Sigonce, Hameau de Forcalquier, et on lui donna pour nourrice Madame Aubert. L'enfant ne resta chez cette nourrice que quatre mois. Le 14 juillet 1743, l'administration le confia à Marguerite Gaubert, femme de François Robert sans qualification. Les époux Gaubert résidaient à Montlaux, petite commune de 250 habitants, à quinze kilomètres de Forcalquier, dans une vallée du sud de la montagne de Lure. Et le 12 Septembre 1745 nous le voyons placé chez Marie-Anne Fabre, veuve de Barthélémy Boniface dans la même commune. L'enfant resta jusqu'à ses 11 ans et demi chez la veuve Boniface. La veuve devait tous les trois mois présenter l'enfant au Maire qui lui délivrait un certificat de vie, pour qu'elle puisse toucher une pension de l'hôpital. Alors que 65% des enfants placés mourraient avant l'âge de dix ans, Joseph-Thomas survécut, mais il ne fréquenta pas l'école et ne parlait que provençal, comme les autres

habitants du village. Cela fit qu'il fut victime plus tard dans sa carrière des moqueries de ses confrères.

En effet « quelques uns des enfants nourris dans la campagne, étaient, chaque année, ramenés dans l'Hôtel Dieu qui les destinait à divers états ». Là, il commença comme garçon de salle à 11 ans, puis aide apothicaire; il fut garçon chirurgien à l'âge de 15 ans, et il se distingua par sa bonne conduite et son intelligence. Comme on le destinait au service de la chirurgie, on crut convenable, selon la coutume établie de lui donner un nom qui ressemblât à celui d'un fils de famille. Le nom du village de Montlaux, où s'était déroulée son enfance se prononce Moulaou en langue provençale. On donna une désinence française à cette appellation qu'on appliqua au jeune élève, lequel ne fut connu plus que sous le nom de Moulaud.



Grace à ses grands mérites personnels, avec de longues années d'études, et en bénéficiant des réformes de la période révolutionnaire ouvrant ces carrières aux roturiers, il gravit tous les échelons de la hiérarchie hospitalière, pour terminer Chirurgien chef et Directeur de l'Ecole de Médecine. Son habileté était reconnue par ses confrères et réputée dans la population. Il mourut le 14 juin 1836, et par testament, il créa une fondation pour permettre à des enfants trouvés de suivre sa voie ainsi que pour favoriser la scolarisation de filles orphelines.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. La permanence de madame la Maire a lieu le mardi de 14h à 16h, et le premier samedi du mois de 10h à 12h.

Tél: 04.92.77.09.65, il y a un répondeur.

L'adresse mail de la mairie est mairie.montlaux@wanadoo.fr

¹ Augustin Fabre (1836-1884) est un médecin, devenu historien de Marseille

² L'ensemble du texte est accessible sur le site de la Bibliothèque Nationale de France : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5625076p/f5.item.zoom

[.] Il a été édité en 1970, en vente sur internet à la FNAC et dans touts les sites de librairie.